

“ A l'expiration du temps fixé, aucune nouvelle demande ne fut adressée au parlement par la compagnie, et jamais, depuis, les privilèges que lui conférait cette charte ne furent renouvelés.” — (Paul de Caze : *La frontière nord de la Province de Québec*, page 92.)

Cette charte — *qui ne fut pas renouvelée* et que le roi Charles II avait accordée en 1668, sur les instances du prince Rupert, — permettait à la célèbre et trop puissante compagnie d'exploiter presque tous les pays à fourrures de l'Amérique du Nord. Elle usa dans la plus large mesure de cette royale permission et parvint bien vite, au moyen d'échanges spéciaux, au plus haut point de prospérité. Chasseurs blancs et chasseurs aborigènes devinrent en peu de temps débiteurs obligés de la compagnie, qui sut, en compliquant leurs besoins et en entretenant soigneusement leurs dettes, les transformer très rapidement en véritables ilotes.

Dans de semblables conditions, il lui était facile de jeter le voile le plus épais sur les richesses des régions qu'elle avait intérêt à conserver pour elle seule. toute intrusion étrangère ne pouvant que porter atteinte à son influence et à son commerce. Elle ne manqua point à cette tâche, et c'est pourquoi les territoires du Nord-Est, le Labrador proprement dit et le Labrador canadien, cachés et dépréciés systématiquement, nous sont restés inconnus.

Depuis que la Compagnie de la Baie d'Hudson, cédant, en 1870, *tous ses droits* au gouvernement canadien, a jugé bon de se transformer, ainsi que le dit avec une bienveillante ironie le lieutenant A. R. Gordon, en institution de haute philanthropie, bien des voiles se déchirent, bien des brouillards se dissipent, et bientôt, je l'espère, la plus vive lumière se répandra sur des contrées aussi dignes d'intérêt au point de vue politique qu'au point de vue industriel et commercial.

Mais pour avancer l'instant d'une réunion que tout appelle, le gouvernement de la province de Québec ne pourrait-il, imitant en cela la province d'Ontario, obtenir du gouvernement fédéral que les frontières de fantaisie qui bornent au nord notre province fussent rectifiées une dernière fois et fixées désormais